

La rentrée scolaire est aussi celle des adultes !

Par Pierre Doray et Daniel Baril, respectivement, président et directeur général de l'ICÉA
(septembre 2015)

Il est révélateur de la marginalisation de l'éducation des adultes que, dans les médias, la rentrée scolaire se résume au retour à l'école des jeunes. Pourtant, dans le réseau public d'éducation, des milliers d'adultes poursuivent ou reprennent des études. L'ICÉA estime à plus de [525 000](#), le nombre d'adultes en formation dans le réseau public, soit, 30 % des personnes, jeunes et adultes, en formation dans le réseau public d'éducation. Par ailleurs, dans les entreprises, les salariées et les salariés, à leur retour des vacances estivales, prennent la mesure des défis de l'année de l'entreprise qui les emploie et de leur besoin potentiel de formation continue (mise à jour, acquisition de nouvelles connaissances et développement de nouvelles compétences). Autrement dit, la rentrée scolaire est aussi celle des adultes.

L'éducation des adultes fait partie du paysage de l'éducation, depuis maintenant plusieurs décennies. La réforme de l'éducation des années 1960 a fait une place significative à l'éducation des adultes, la politique de 2002 a indiqué clairement son importance. Le développement de nos sociétés dites *du savoir* fait désormais de l'éducation des adultes une nécessité sociale et collective. Car, il ne fait plus de doute que les connaissances et les compétences de chacun sont des facteurs essentiels d'inclusion sociale, culturelle et économique. En fait, il n'est pas exagéré de prétendre que le développement social des 50 dernières années a élevé les connaissances et les compétences au rang de conditions d'inclusion, pour les personnes ayant accès à celles-ci, et de facteurs d'exclusion, pour celles et ceux qui n'arrivent pas à combler leur besoin de connaissances et de compétences. L'idée même de société du savoir s'appuie sur cette tendance lourde. L'exigence de lecture et d'écriture posée par l'utilisation du Web l'illustre éloquemment. L'éducation des adultes est définitivement une de ces clés du XXI^e siècle, pour reprendre un constat posé par l'[UNESCO](#) à la fin des années 1990.

Or, la reconnaissance de l'importance de l'éducation des adultes dans la vie publique n'a aucune mesure avec son importance réelle sans parler que dans les politiques des gouvernements, elle s'essouffle. Au plan international, nous observons un tel phénomène de marginalisation de l'éducation des adultes. Cet automne, l'Organisation des Nations Unies (ONU) adopte un nouveau programme d'action pour la période 2015-2030. Ce programme comprend une orientation en éducation. On y réfère à peine à l'éducation des adultes. Au Canada, dans le cadre de la campagne électorale en cours, [un regroupement d'organisations](#) en éducation des adultes, auquel participe l'ICÉA, appelle à remettre sur les rails le développement de l'éducation des adultes, constatant le retrait du gouvernement fédéral du financement de l'éducation des adultes. Au Québec, la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue n'ayant pas été renouvelée depuis 2007, date d'échéance du plan d'action l'accompagnant, l'éducation des adultes demeure sans orientations d'ensemble. En outre, les bouleversements en cours, sous le coup de la politique budgétaire d'équilibre des finances publiques, accentuent l'impact de cette absence de perspectives gouvernementales sur le développement de l'éducation des adultes.

Au Québec, nous assistons actuellement à un débat majeur en termes de politiques d'éducation. Car, la politique d'équilibre budgétaire du gouvernement est un élément d'une politique plus vaste de réorganisation de l'État et de redéfinition de son rôle. Devant l'ampleur des changements en cours, on doit se demander quel est l'impact de cette politique de redéfinition de

l'État sur la capacité des organisations et des institutions offrant de la formation aux adultes de répondre aux besoins et à la demande d'apprentissage des individus et d'adapter leurs services à leurs conditions de vie et leurs disponibilités. Dans les prochaines années, l'importance de l'éducation des adultes ne disparaîtra pas, bien au contraire, elle s'accroîtra. Cela pose un défi majeur à l'État, qui doit pouvoir compter sur les capacités de ses citoyennes et de ses citoyens, non seulement pour assurer le progrès économique, mais aussi pour établir les conditions du progrès social et culturel et permettre à tous et chacun de développer leur potentiel. Le développement d'une infrastructure diversifiée d'éducation des adultes (publique, communautaire, privée) est essentiel pour faire face à notre époque aux défis de l'apprentissage des adultes. Il est donc pertinent de s'intéresser aux répercussions à moyen et long terme sur l'offre de services d'éducation et de formation des adultes des décisions prises et à venir.

Pour l'ICÉA, l'année qui débute sera l'occasion de célébrer son 70^e anniversaire. Au fil de sa longue histoire, l'Institut a pris la défense du droit des adultes de se former. Au sein de ce grand mouvement social des années 1940 et 1950, qui a donné lieu aux grandes réformes de l'éducation de la Révolution tranquille, tout au long de la mise en place d'institutions publiques d'éducation et de formation des adultes, dans les années 1970 et 1980, de même que lors de l'émergence de la perspective de l'éducation tout au long de la vie, comme principe directeur des politiques en éducation, dans les années 1990, l'ICÉA a porté la cause de l'inclusion de l'éducation des adultes dans les politiques publiques d'éducation.

L'éducation des adultes demeure toujours un puissant levier de développement de la société, des communautés, des organisations et des personnes. En outre, le droit à l'éducation pour tous les adultes reflète l'importance de ce rôle central de l'éducation des adultes. Il est donc justifié de rappeler que la rentrée scolaire est aussi celle des adultes qui poursuivent ou reprennent des apprentissages et qui sont, pour cette raison, un moteur essentiel de développement du Québec.